

Arrêté N°2020/...../MS/CAB portant
nomination d'un Coordonnateur du Programme
d'Appui au Développement Sanitaire (PADS).

LE MINISTRE DE LA SANTE

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n°2019-0004/PRES du 21 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le décret n°2019-0042/PRES/PM du 24 janvier 2019 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2019-0139/PRES/PM/SGG-CM du 18 février 2019 portant attributions des membres du gouvernement ;
- Vu le décret n°2018-0092/PRES/PM/MINEFID du 15 février 2018 portant réglementation générale des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso ;
- Vu le décret n°2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ;
- Vu l'arrêté n°2005-087/MS/SG 11 février 2005 portant création du Programme d'Appui au Développement Sanitaire (PADS) ;

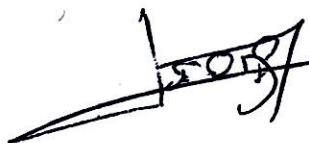
ARRETE

Article 1 : Monsieur OUBIAN Souleymane, Matricule 233 662 W, Médecin Spécialiste, est nommé Coordonnateur du Programme d'Appui au Développement Sanitaire (PADS).

Article 2 : Le présent arrêté abroge toutes dispositions antérieures contraires notamment l'arrêté n°2020-153/MS/CAB du 04 mai 2020 portant nomination d'un Coordonnateur du Programme d'Appui au Développement Sanitaire.

Article 3 : Le Secrétaire général est chargé de l'application des dispositions du présent arrêté qui prend effet pour compter de sa date de signature.

Ouagadougou le 01 JUIN 2020



Professeur Léonie Claudine LOUGUE/SORGHO
Officier de l'Ordre de l'Etalon

Ampliatiions :

- SG/MS
- Toutes directions centrales
- Toutes DRS
- Tous services rattachés
- DCMEF
- PTF concernés
- Solde
- Intéressé
- Archives/Chrono